

# La Communauté française mise sur l'enseignement

■ La réussite du Pacte pour un enseignement d'excellence doit être l'acte phare de 2016.

**A** la demande de son ministre-Président Rudy Demotte (PS), le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française) devrait avoir défini prochainement ses grands objectifs de l'année. Il est cependant déjà possible d'en discerner les tonalités.

**1 Le Pacte pour un enseignement d'excellence.** C'est le dossier de l'année. Pour l'heure, il réunit l'ensemble des acteurs de l'enseignement autour de groupes de travail qui planchent sur une vaste réforme de notre enseignement, allant du contenu des savoirs, à la gouvernance générale du système scolaire. Les conclusions de ces groupes sont attendues cet été, et c'est alors que la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (CDH), se devra d'exercer son arbitrage politique pour hiérarchiser les réformes les plus urgentes. Pierre d'angle de son mandat, ce sera la réussite de ce Pacte qui permettra d'évaluer le travail de la ministre, mais aussi du gouvernement. C'est autour de ce dossier que l'on évaluera également l'entente qui règne au sein

de l'exécutif. Il n'est pas certain que les résultats du Pacte se conforment exactement aux objectifs édictés en 2014 par la déclaration de politique commune. Derrière ce Pacte, de surcroît, beaucoup lisent les volontés de Joëlle Milquet de mettre en place un enseignement moins prescriptif et moins centralisé que par le passé, ce qui n'est pas toujours dans la ligne du PS.

**2 Le décret Paysage et le refinancement de l'enseignement supérieur.** Après la révolution que fut, pour l'enseignement supérieur, le décret Paysage qui le réorganisa structurellement, l'année du ministre de tutelle Jean-Claude Marcourt (PS) devrait être plus calme en la matière. Des décrets aménageant les conséquences pratiques du décret (recours, horaires...), seront rédigés, mais 2016 devrait assurer l'implémentation de cette vaste réforme. Le dossier le plus délicat sera sans nul doute le financement de cet enseignement supérieur. Le ministre a promis une enveloppe de plus de 100 millions d'euros délivrée

d'ici 2019. Le hic reste la répartition de cette enveloppe. Hautes écoles comme universités font valoir leurs arguments pour obtenir la plus large part du gâteau, mais un compromis semble désormais possible (les universités obtiendraient 75 % des premières sommes versées). Compromis qu'un décret devrait prochainement confirmer.

**3 La formation des imams.** Sur les recommandations d'une commission d'experts, Jean-Claude Marcourt devrait concrétiser la mise sur pied – d'ici la fin du mois – d'une formation qu'il souhaite obligatoire à destination des cadres religieux de l'islam (imams, aumôniers, profs de religion...). Cette mesure, avec d'autres (dont la mise sur pied d'une émission concédée sur les ondes du service public), devrait favoriser l'émergence "d'un islam de Belgique", souhaite le ministre.

**4 La formation initiale des enseignants.** Attendue, elle aussi, cette réforme devrait faire parler d'elle cou-

rant 2016. La rédaction du texte est en cours, et ce dernier devrait confirmer l'allongement de la formation. Là aussi, le défi majeur pour le ministre Marcourt sera d'offrir les garanties du financement d'un tel allongement.

**5 La visibilité de la Fédération.** Alors que l'année 2015 s'est terminée sur des revendications régionalistes, la Fédération aura à cœur de préserver sa visibilité en 2016. Elle semble ne pas s'en inquiéter outre mesure, et plusieurs personnalités notent que l'actualité prouve sa légitimité. Dans le cadre de la gestion d'une société marquée par les attentats terroristes, la Fédération bénéficie en effet de nombreux leviers (enseignement, aide à la jeunesse, culture...). Dès lors, ce sont aussi les ministres socialistes Isabelle Simonis (Enseignement de promotion sociale, Jeunesse, Droit des femmes, Égalité des chances) et Rachid Madrane (Aide à la jeunesse, Maisons de justice, Promotion de Bruxelles) qui seront à la manœuvre. Entre autres dossiers, ce dernier annonce une formation pour les travailleurs des Maisons de Justice en matière de radicalisme, mais aussi la mise en place d'un centre de prévention afin d'améliorer la prise en charge des personnes confrontées à des phénomènes de radicalisation violente ainsi que de leurs proches.

BdO